

Encore une rentrée chaotique pour les AESH en grève le 3 octobre !

Pour les AESH, comme pour les autres personnels de l'Education Nationale, la rentrée est un moment particulier, le moment de la rencontre, de la construction du lien de confiance avec les élèves qui nous permettra de travailler ensemble toute l'année. On pourrait s'attendre à ce que tout soit mis en œuvre pour faciliter le déroulement de ces premières semaines mais il n'en est rien, la rentrée 2023 ne fait malheureusement pas exception.

Une pénurie d'AESH qui s'aggrave

C'est la première chose qui remonte quand on discute avec les collègues : où sont donc passés les recrutements promis ? Cette volonté du gouvernement de ne pas recruter à hauteur des besoins engendre de la souffrance à tous les niveaux. Pire encore, les PIAL permettent de déplacer les AESH du jour au lendemain vers une autre école qui aurait « un besoin plus urgent », et tant pis si, ce faisant, on interrompt l'accompagnement d'un·e ou plusieurs élèves sans même les prévenir.

Une offre de formation quasi inexistante

A l'heure où la formation des enseignant·es est fortement remise en cause par le gouvernement au prétexte de « s'attaquer aux heures perdues », la formation des AESH reste largement insuffisante. Dans le Rhône, seulement 2 formations de l'EAFC ciblent les AESH !

Salaire des AESH : moins de 1000€ net

Seuil de pauvreté en France en 2023 : 1377€ net

Les annonces salariales de ces derniers mois sont loin d'être suffisantes. La nouvelle grille indiciaire (qui n'est qu'à 5 points au dessus du SMIC), la création d'une indemnité de fonction et l'accès à la prime inflation ne permettent toujours pas aux AESH de sortir de la précarité.

Le gouvernement s'obstine, avec les annonces sur la création d'un statut d'ARE, à chercher des solutions pour augmenter la charge de travail. Or, c'est bien le temps de travail qu'il faut questionner : nous ne voulons ni du double employeur, ni de cette fusion, nous voulons un temps plein à 24h d'accompagnement pour reconnaître l'indispensable travail que nous effectuons en dehors de la présence des élèves, gage de qualité de l'accompagnement qui en découle.

On nous l'avait assuré, promis, juré (craché) : la réorganisation des services gestionnaires AESH de l'académie de Lyon serait achevée, ou tout comme, pour la rentrée. Scoop : ce n'est pas le cas. Services injoignables, envoi des documents avec un retard de plusieurs semaines, retards de paye, etc.
Vous subissez un retard de paie ? Vous avez reçu un salaire incomplet ? Contactez-nous !
(sudeduc69@sud-arl.org)

AESH, nous n'aurons que ce que nous prendrons ! La lutte continue !

10h AG à la Bourse du travail

(Métro Place Guichard) - Salle des congrès

13h Rassemblement devant le rectorat

92 rue de Marseille 69007 LYON

SUD éducation revendique pour les AESH :

- la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tou·tes les AESH dans un corps de fonctionnaires par la création d'un métier d'éducateur·rice scolaire spécialisé·e ;
- l'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un salaire minimum à 2200 euros bruts (soit environ 1870 euros nets, primes et indemnités comprises) ;
- l'accès aux mêmes primes que les enseignant·es
- la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour - le travail de préparation, de suivi et de concertation ;
- l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;
- une véritable formation initiale et continue, sur temps de service ;
- un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

